

Plan Climat Territorial

un enjeu mondial, une action locale

Un plan selon 4 axes :

Axe 1 : Pour un urbanisme & des transports durables

Encourager les modes de transports alternatifs à la voiture.

Limiter la consommation d'espace pour les zones d'activités.

Traiter en priorité les friches industrielles et urbaines.

Promouvoir un urbanisme économe en énergie en y associant les habitants



Axe 2 : Mieux maîtriser l'énergie dans les bâtiments existants

Dans les logements existants et les locaux d'activités, en encourageant le recours aux éco-matériaux

Dans les bâtiments publics et au niveau de leurs équipements

Sensibiliser les artisans à la nécessité de se former à l'éco-réhabilitation.



Axe 3 : Encourager la production d'énergies renouvelables

Communiquer autour des énergies renouvelables auprès des communes et des habitants.

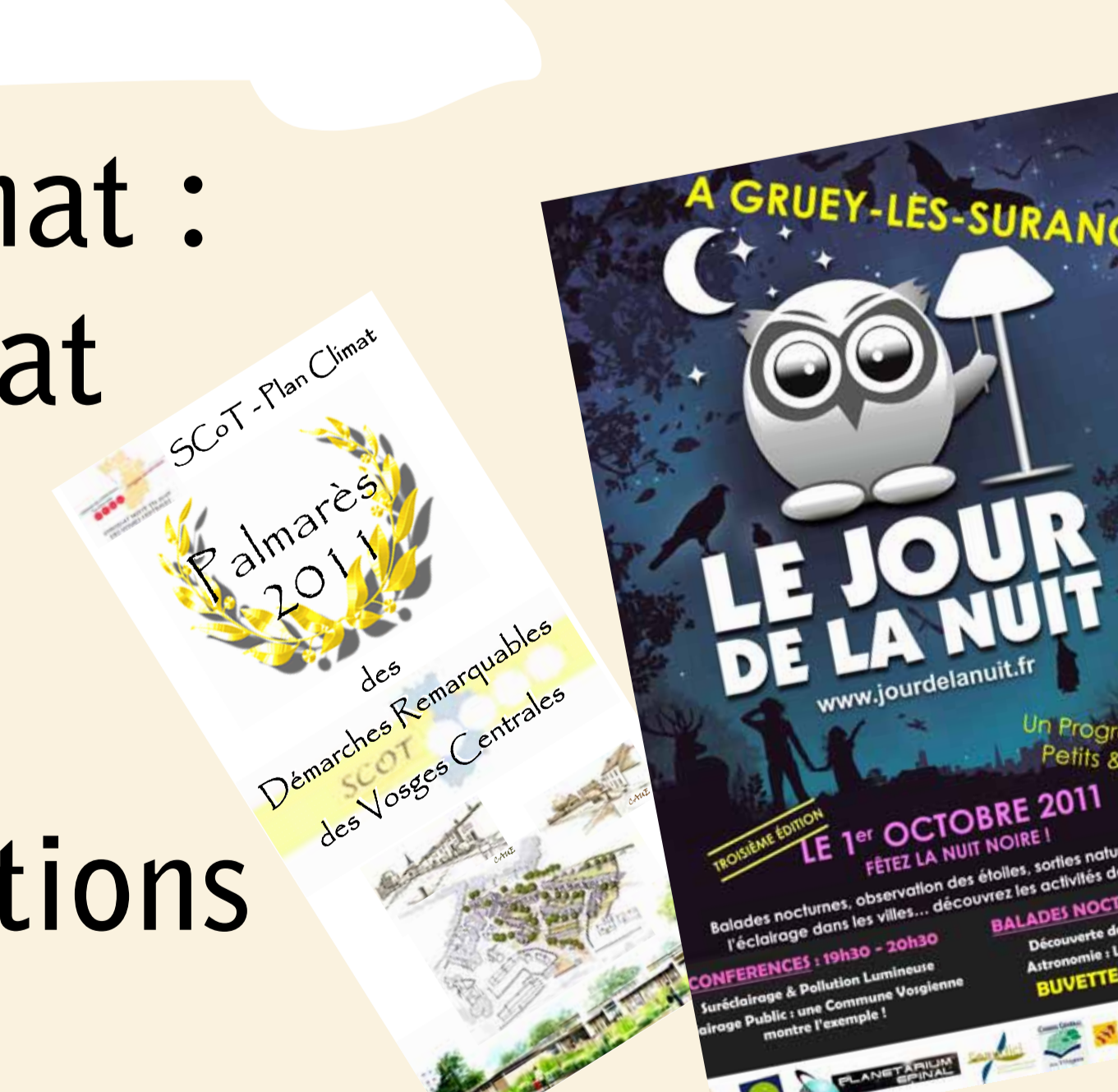
Promouvoir la filière bois-énergie & la production d'énergie par la biomasse.



Axe 4 : Informer et relier les acteurs locaux - Communiquer auprès des habitants

Favoriser les échanges d'expériences et les coopérations entre les acteurs du Plan Climat : Voyage d'études au Vorarlberg, Palmarès Climat des démarches remarquables...

Communiquer auprès du grand public : intervention dans les écoles, reportage, animations diverses...



Le Plan Climat - Energie Territorial du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales est soutenu par le partenariat suivant.